

INFORMATIONS STATISTIQUES

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À GENÈVE, RÉSULTATS 2010

En 2010, les établissements médico-sociaux (EMS) comptent 3 601 lits. Les établissements pour personnes handicapées (y compris personnes toxicodépendantes, alcooliques ou souffrant de troubles psychosociaux) disposent de 953 lits. Enfin, les hôpitaux et cliniques offrent 2 714 lits : 2 214 dans les établissements publics médicaux (EPM) et 500 pour les cliniques privées.

Quel que soit le type d'établissement de santé, le personnel est majoritairement féminin. Dans les EMS, les femmes occupent 80 % des postes, dans les hôpitaux et cliniques

67 % et dans les EPH 62 %. Au total, 11 354 postes sont recensés dans les hôpitaux et cliniques, 3 479 dans les EMS et 1 473 dans les EPH.

Environ 90 000 cas sont traités dans les hôpitaux et cliniques en 2010. Dans les EMS, 4 600 personnes sont hébergées et 1 100 personnes le sont dans les EPH. Cela représente près d'un million de journées dans les hôpitaux et cliniques, 1,3 million de journées dans les EMS et 300 000 journées dans les EPH.

LITS, PERSONNEL, CAS TRAITÉS OU PERSONNES HÉBERGÉES ET JOURNÉES, SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ, EN 2010 (1)

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Lits (1)	Personnel (2)			Cas traités ou personnes hébergées			Journées
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Hôpitaux et cliniques	2 714	3 696	7 658	11 354	38 804	50 154	88 958	972 737
Etablissements publics médicaux (EPM)	2 214	3 289	6 360	9 649	29 668	36 561	66 229	843 896
Cliniques privées	500	407	1 298	1 705	9 136	13 593	22 729	128 590
Etablissements médico-sociaux (EMS) (3)	3 601	713	2 766	3 479	1 175	3 422	4 597	1 290 068
Etablissements pour personnes handicapées et autres (EPH)	953	556	917	1 473	654	458	1 112	291 324

(1) Hôpitaux et cliniques : le nombre de lits correspond à une moyenne annuelle obtenue en divisant le nombre de journées-lits mis en service par 365.

EMS et EPH : lits disponibles au 1^{er} janvier.

(2) Postes exprimés en équivalent plein temps.

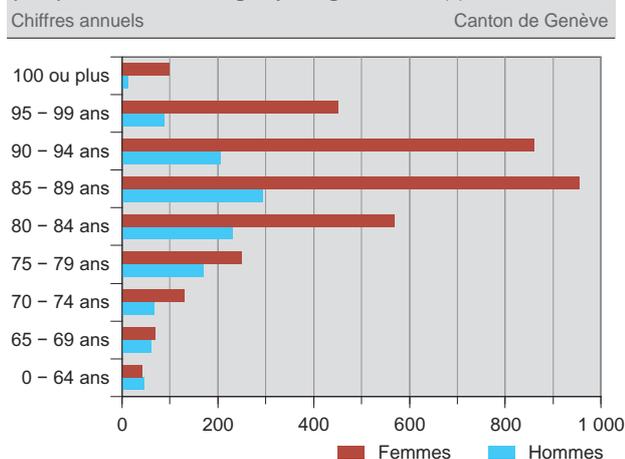
(3) Long séjour uniquement.

Source : OFS - Statistique des hôpitaux - Statistique médicale des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)

Les EMS genevois ont hébergé 4 597 pensionnaires durant l'année 2010¹. Précisons que les résultats présentés ici ne concernent que les longs séjours. Les trois quarts des résidents sont des femmes.

Personnes hébergées dans les établissements médico-sociaux (EMS), selon le sexe et le groupe d'âges, en 2010 (1)



(1) Long séjour uniquement.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Plus de huit personnes hébergées sur dix (82 %) sont âgées de 80 ans ou plus. Une centaine de pensionnaires âgés de 100 ans ou plus ont résidé dans un EMS en 2010 (100 femmes et 13 hommes). L'âge moyen des pensionnaires s'élève à 83,3 ans pour les hommes et à 87,1 ans pour les femmes.

A titre de comparaison, dans le canton de Genève, en 2007/2010, l'espérance de vie à la naissance est de 80,0 ans pour les hommes et de 85,0 ans pour les femmes. Par ailleurs, l'espérance de vie à 80 ans est de 8,3 ans pour les hommes et de 10,5 ans pour les femmes.

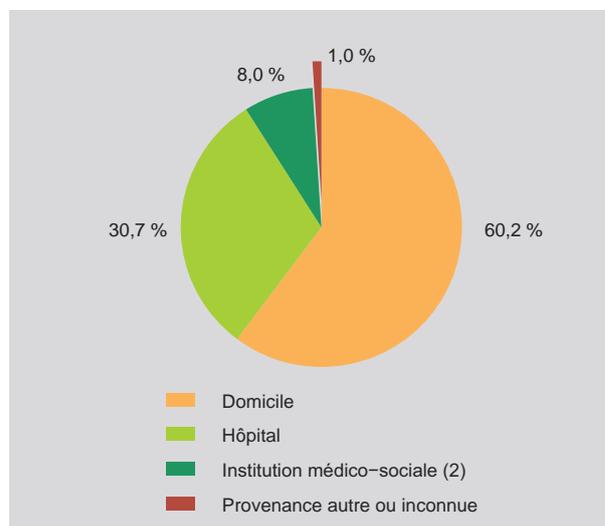
A la fin 2010, parmi les personnes âgées de 80 ans ou plus, 13,6 % vivent dans un EMS et 26,4 % ont reçu des prestations de soins à domicile. Par conséquent, environ 60 % vivent à domicile de façon indépendante et/ou bénéficient d'autres formes de soutien (prise en charge par l'entourage, activité en foyer de jour, etc.).

Ce sont 1 210 personnes qui sont entrées en EMS durant l'année 2010. L'âge moyen à l'entrée est de 84,8 ans (hommes : 82,6 ans; femmes : 85,9 ans). Six personnes sur dix sont entrées en EMS suite à un séjour hospitalier.

Parmi les 1 069 personnes sorties d'un EMS en 2010, l'âge moyen est de 87,4 ans (hommes : 84,5 ans; femmes : 88,7 ans). En toute logique, le décès est le motif de sortie le plus fréquent (90 %).

Personnes entrées durant l'année dans un établissement médico-social (EMS), selon la provenance, en 2010 (1)

En % Canton de Genève



(1) Long séjour uniquement.

(2) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour handicapés, institution pour personne dépendante, établissement pour cas psychosociaux.

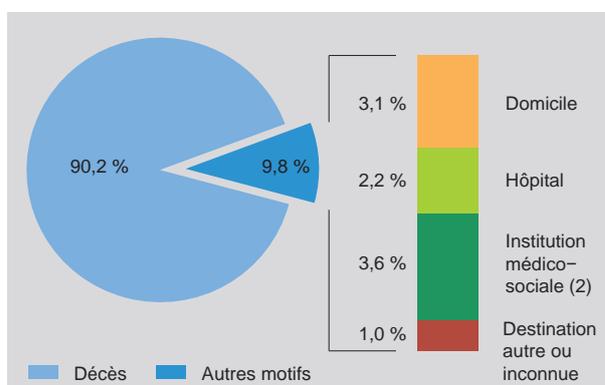
Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Par ailleurs, les décès intervenus dans les EMS représentent 38 % du total des décès parmi les personnes de 65 ans ou plus dans le canton de Genève (80 ans ou plus : 48 % ; 90 ans ou plus : 66 %).

Le séjour des résidents dure, en moyenne, 3,1 ans. Les hommes restent en moyenne moins longtemps que les femmes : 2,6 ans pour les hommes et 3,3 ans pour les femmes.

Personnes sorties d'un établissement médico-social (EMS), selon la destination, en 2010 (1)

En % Canton de Genève



(1) Long séjour uniquement.

(2) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour handicapés, institution pour personne dépendante, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

¹ 3 528 résidents au 31 décembre 2010.

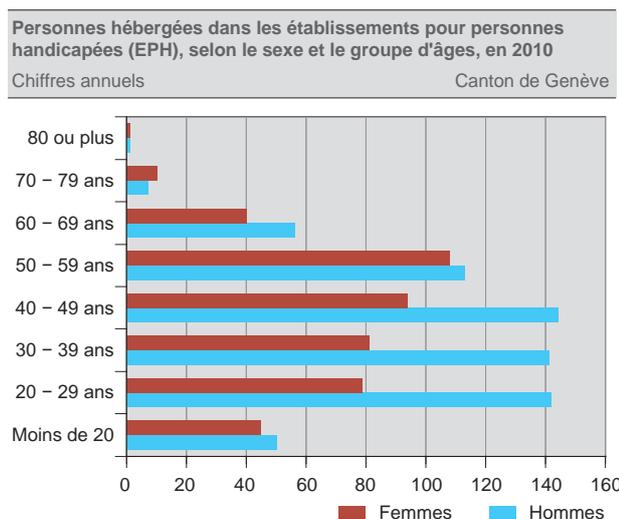
A la fin 2010, 4 368 personnes sont employées dans les EMS genevois. Cela représente 3 479 emplois exprimés en équivalent plein temps (EPT). Huit employés sur dix sont des femmes.

Les charges d'exploitation des EMS se montent à 484,2 millions de francs en 2010 et les produits à 493,7 millions de francs. Parmi les produits, les subventions octroyées par le canton s'élèvent à 107,8 millions de francs.

ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES (EPH)

Un millier de personnes (1 112) sont accueillies en 2010 dans les EPH genevois. Les hommes représentent 59 % des pensionnaires.

Presque la moitié (48 %) est âgée de moins de 40 ans.



Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

En 2010, 188 personnes ont intégré un EPH et 176 en sont sorties. Les personnes entrées dans l'année proviennent principalement de leur domicile (53 %). Les séjours prennent fin le plus souvent avec le retour à domicile (53 %).

La durée moyenne de séjour pour les personnes sorties d'un EPH est de 4,4 ans pour les personnes handicapées et de 6 mois pour les personnes toxicodépendantes ou alcooliques.

PERSONNEL SELON LA FONCTION ET LE SEXE, EN 2010 (1)

CHIFFRES ANNUELS

CANTON DE GENÈVE

	Personnel			Personnel, en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Médecins	836	727	1 563	22,6	9,5	13,8
Personnel soignant	925	4 154	5 079	25,0	54,2	44,7
Personnel médico-technique	273	460	733	7,4	6,0	6,5
Personnel médico-thérapeutique	89	284	373	2,4	3,7	3,3
Services sociaux	23	133	156	0,6	1,7	1,4
Personnel de maison	646	531	1 177	17,5	6,9	10,4
Services techniques	502	55	557	13,6	0,7	4,9
Personnel administratif	403	1 314	1 717	10,9	17,2	15,1
Total	3 696	7 658	11 354	100,0	100,0	100,0

(1) Postes exprimés en équivalent plein temps.

Source : OFS - Statistique des hôpitaux

A la fin 2010, 1 913 personnes sont employées dans les EPH (institutions pour personnes handicapées : 1 837; institutions pour personnes toxicomanes ou alcooliques: 62; établissements pour cas psychosociaux : 14). Exprimés en équivalent plein temps, ces emplois correspondent à 1 473 postes.

En 2010, les charges d'exploitation s'élèvent à 203,7 millions de francs et les produits à 202,6 millions. Les subventions, représentant 64 % des produits, sont principalement délivrées par le canton (126,8 millions).

Pour les EMS et les EPH, soulignons encore que les subventions cantonales citées ici ne comprennent pas les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI, qui complètent les participations à la charge des résidents si leurs ressources financières sont insuffisantes.

HÔPITAUX ET CLINIQUES

En 2010, à Genève, les hôpitaux et cliniques offrent 2 714 lits : 2 214 dans les établissements publics médicaux (EPM) et 500 dans les cliniques privées. Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG) concentrent les trois quarts des lits du canton (2 043 lits).

Près de 90 000 cas (88 958) sont soignés en 2010 dont 56 % de femmes. Dans plus d'un tiers des cas (37 %), la personne est âgée de 65 ans ou plus.

Ces cas représentent 972 737 journées. Ainsi, la durée moyenne de séjour s'élève à 10,3 jours.

Les hôpitaux et cliniques genevois comptent 11 354 postes de travail exprimés en équivalent plein temps (EPT) : 9 649 postes se trouvent dans les EPM et 1 705 dans les cliniques privées. Près de sept postes sur dix (67 %) sont occupés par des femmes (EPM : 66 %; cliniques privées : 76 %).

Le personnel soignant occupe près de la moitié des postes (45 %), le personnel administratif 15 %, les médecins 14 %, le personnel médico-technique et thérapeutique 10 %, le personnel de maison 10 %, les services techniques 5 % et les services sociaux 1 %.

En 2010, les charges d'exploitation des hôpitaux et cliniques s'élèvent à plus de 2 milliards de francs : 1,65 milliard pour les EPM (dont 76 % de charges de personnel) et 381 millions de francs pour les cliniques privées.

SOURCES STATISTIQUES

Les données relatives aux hôpitaux et cliniques proviennent de la statistique des établissements de santé (soins intra-muros), établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en étroite collaboration avec les cantons. Celle-ci se compose d'un volet médical, portant sur les cas d'hospitalisation, et d'un volet administratif, portant principalement sur le personnel et les comptes.

Les établissements entrant dans le champ d'investigation de la statistique à Genève sont, d'une part, les établissements publics médicaux (EPM), composés des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG-soins aigus, HUG-soins psychiatriques, HUG-soins subaigus et continus) et des cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana et, d'autre part, les cliniques privées. La statistique administrative a été totalement révisée en 2010. Par conséquent, certains résultats ne sont plus comparables avec les années antérieures.

Les données relatives aux établissements médico-sociaux (EMS) et aux établissements pour personnes handicapées et autres (EPH) du canton de Genève proviennent de la statistique des institutions médico-sociales. Conduite par l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration étroite avec les cantons, cette statistique consiste en un relevé exhaustif des activités intra-muros des institutions médico-sociales.

Le relevé porte essentiellement sur l'offre de prestations, le personnel employé, les personnes hébergées et la comptabilité.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information (tableaux et graphiques) peuvent être consultés sur le site Internet : http://www.ge.ch/statistique/domaines/14/14_02_1/aperçu.asp

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse

© OCSTAT, Genève 2012. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 43 – JUILLET 2012

27.07.2012

